

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

L'AMPHIMALLUS MARGINATUS ,

PAR

E. MULSANT ET VALÉRY MAYET.

Présentées à la Société Linnéenne de Lyon, le 9 juillet 1855.

Larve hexapode ; courbée. *Tête* convexe ; d'un roux livide , lisse ou à peine hérissée de quelques poils peu apparents : épistome en parallépipède transverse. Labre élargi depuis sa base jusqu'à sa moitié , en ogive en devant, rugueux ou râpeux sur sa surface, cilié. *Mandibules* subcornées et d'un roux livide à la base ; noires et cornées à l'extrémité, tronquées à celle-ci de manière à se joindre et à faire l'office de tenaille coupante, quand elles se rapprochent. *Mâchoires* presque pédiformes, naissant près du bord postérieur de la partie inférieure de la tête; anguleusement dirigées en dehors dans leur milieu ; embrassant les côtés du menton dont elles voilent les bords, et la partie antérieure ; à un seul lobe, munies à leur côté interne de cils spinosules et de nombreuses petites dents qui s'entrecroisent pour diviser plus facilement les matières alimentaires. *Palpes maxillaires* filiformes ; de trois articles. *Antennes* plus longuement prolongées que la partie antérieure des mandibules ; filiformes ; de quatre articles, non compris le nodule basilaire : le premier article cylindrique , moins long que le deuxième : celui-ci quatre fois aussi long que large, cylindrique : le troisième un peu

plus long que le premier, prolongé en forme de dent au dessous du quatrième : celui-ci ovalaire. *Corps* courbé en arc ; composé de douze arceaux ; les dix premiers blancs, ridés et garnis en dessus de poils roux , sétulosules : le onzième presque glabre : le douzième ardoisé, tronqué à l'extrémité, garni vers celle-ci de poils roux spinosules : anus offrant une fente longitudinalement dirigée en bas : et de chaque côté une ligne transversale ou un peu remontante. *Dessous du corps* hérissé de poils flexibles, clair-semés. *Pieds* allongés , d'un blanc livide ; cuisses plus longues que les jambes : celles-ci paraissant composées de deux pièces non articulées ; garnies de poils roux spinosules. *Tarses* terminés par un ongle ; renflés en dessous dans leur milieu ; plus épineux que les jambes.

Ces larves, trouvées dans l'automne de 1854, ont été tenues dans une terre modérément humectée, sur laquelle nous semions de l'orge, dont ces larves rongaient les racines. Vers le 10 juin 1855, ces larves se construisirent une coque de terre agglutinée, dans laquelle elles se transforment en une nymphe , dont voici la description.

NYPHE: long. 0,0135 (6 l.)

Corps oblong ; glabre. *Tête* subperpendiculaire. *Antennes* couchées longitudinalement au dessous de la tête, avec la massue verticalement relevée, quand l'insecte est couché sur le dos. *Elytres* et *ailes* déhiscents : les secondes en majeure partie voilées par les premières ; les unes et les autres repliées en dessous, prolongées environ jusqu'au troisième arceau ventral. *Cuisses* transversalement dirigées du côté externe : les quatre antérieures visibles et un peu moins prolongées que le côté extérieur du corps : les postérieures en partie voilées par les organes du vol et un peu plus longuement prolongées que les autres. *Jambes* formant avec les cuisses un angle aigu ; toutes visibles. *Tarses*

dirigés d'une manière un peu obliquement longitudinale ; convergeant chacun avec leur pareil vers la partie médiane du corps : les postérieurs prolongés presque jusqu'à l'extrémité du ventre. *Abdomen* offrant en dessus neuf arceaux visibles, offrant vers le troisième sa plus grande largeur, graduellement rétréci à partir de celui-ci : les six premiers courts, à peu près égaux : les trois derniers graduellement plus longs : le dernier terminé par une pointe cornée, servant à l'insecte à se tourner dans sa coque.
